

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le 21/11/2025

ID: 044-274400027-20251120-DFDG\_55\_25-BF

Décision du Directeur Général en matière de financement

Décision n° 55/25

Vu l'article R421-18 du C.C.H.

Vu la délibération n°2/17 du Conseil d'Administration du 18 janvier 2017, relative à la nomination du Directeur Général,

Vu la délibération n°25/20 du Conseil d'Administration du 18 septembre 2020 relative à la délégation de compétence du Conseil d'Administration au Directeur Général,

## Objet : Renouvellement de la ligne de trésorerie auprès d'ARKEA

## Considérant que,

#### I - Argumentaire

Dans un contexte de pic d'activité en termes d'investissements patrimoniaux, Nantes Métropole Habitat est en situation de portage financier sur certaines opérations dans l'attente de décaissements de prêts de la Banque des Territoires.

# Le contexte financier de ces dernières années avait conduit l'Office à adapter sa politique de gestion de la trésorerie :

- En préfinançant le portage financier des opérations au maximum par des lignes de trésorerie plutôt que par emprunts (158.5 Millions d'Euros de plafond au 31/12/24)
- Préserver la poche de placements moyen terme/ long terme à haut rendement
- Anticiper les flux financiers et mobiliser à court terme la trésorerie liquide
- Optimiser la gestion des flux (gestions des encaissements/décaissements sur le livret A à la quinzaine)

Compte tenu du rythme important d'investissements de Nantes Métropole Habitat, la mise en place de cette stratégie de gestion se traduit par des points bas de trésorerie dans l'attente de l'encaissement de fonds (des emprunts BdT). Pour y faire face, il convient de maintenir le niveau des lignes de trésorerie dont le coût est inférieur à celui des emprunts et des placements.

Il est ici proposé d'examiner le renouvellement de la ligne de trésorerie de 20 Millions d'Euros souscrite auprès d'ARKEA

Office Public de l'Habitat de la Métropole Nantaise

Tél.: 02 40 67 07 07

26 place Rosa Parks - BP 83618 - 44036 Nantes cedex 1

Siren : 274 400 027

Publié le 21/11/2025

ID: 044-274400027-20251120-DFDG\_55\_25-BF

## II - Solution proposée

Les exigences de portage financier des opérations d'investissement de l'Office demeurant fortes et d'éventuels nouveaux aléas extérieurs pouvant survenir, il est impératif de renouveler le dispositif de financement à court terme mis en place par Nantes Métropole Habitat.

Dans le contexte décrit précédemment, il est donc proposé de renouveler la ligne de trésorerie auprès d'ARKEA :

Prêteur	ARKEA
Emprunteur	Nantes Métropole Habitat
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de trésorerie utilisable par tirages
Montant maximum	20 000 000 EUR (vingt millions d'euros)
Durée maximum	12 mois
Taux d'intérêt	TI3M (flooré à 0%) + 0.42%
Base de calcul	Exacte/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Garantie	néant
Commission d'engagement	0.08% (16 000 euros) du montant

### III - Conclusion

Vu l'exposé qui précède,

### LE DIRECTEUR GENERAL VALIDE,

Le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès d'ARKEA d'un montant de 20 Millions d'Euros.

Prêteur	ARKEA
Emprunteur	Nantes Métropole Habitat
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de trésorerie utilisable par tirages
Montant maximum	20 000 000 EUR (vingt millions d'euros)
Durée maximum	12 mois
Taux d'intérêt	TI3M (flooré à 0%) + 0.42%
Base de calcul	Exacte/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Garantie	néant
Commission d'engagement	0.08% (16 000 euros) du montant

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le 21/11/2025

Déc 1D: 044-274400027-20251120-DFDG\_55\_25-BF / 3

Nantes, le 2 0 NOV. 2025

délégation du Par Conseil **D'Administration** Le Directeur Général

**Marc PATAY** 

Par délégation, Le Directeur des Ressources Financières François RIVET